Déclaration conjointe Chine-Afrique sur l’approfondissement de la coopération dans le cadre de l’Initiative pour le développement mondial

1. Le Sommet 2024 du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) s’est tenu du 4 au 6 septembre 2024 à Beijing. Les chefs d’État, les chefs de gouvernement, les chefs de délégation de la Chine et des 53 pays africains, ainsi que le président de la Commission de l’Union africaine (ci-après dénommés « les Parties ») ont assisté à cette rencontre. Les Parties ont convenu à l’unanimité de publier une Déclaration conjointe Chine-Afrique sur l’approfondissement de la coopération dans le cadre de l’Initiative pour le développement mondial.

2. Les Parties estiment que le monde d’aujourd’hui traverse des changements majeurs inédits depuis un siècle et que la cause du développement mondial entre dans une phase essentielle. Les pays en développement sont confrontés à des défis importants pour atteindre les Objectifs de développement durable de l’ONU à l’horizon 2030. L’Initiative pour le développement mondial proposée par le président chinois Xi Jinping, en parfaite adéquation avec l’Agenda 2030 pour le développement durable de l’ONU, l’Agenda 2063 de l’Union africaine et les stratégies de développement des pays africains, insuffle une forte impulsion à la promotion du développement commun mondial. Les Parties souhaitent renforcer la coordination stratégique et approfondir la coopération pour le développement dans le cadre de l’Initiative pour le développement mondial, afin de construire ensemble une communauté d’avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l’ère nouvelle.

3. Les Parties rappellent que depuis la proposition de l’Initiative pour le développement mondial, la Chine et l’Afrique ont travaillé côte à côte et se sont soutenues mutuellement, explorant leurs propres chemins de modernisation, approfondissant la mise en œuvre de la Vision 2035 de la coopération Chine-Afrique, et promouvant de manière qualitative les « neuf projets », avec 175 projets de coopération Petits et Beaux mis en place pour le bien-être des populations. Plus de 30 membres africains du FCSA ont rejoint le Groupe des amis de l’Initiative pour le développement mondial ainsi que le Réseau de centres de promotion du développement mondial, créant ensemble un mécanisme de travail et une plate-forme efficaces pour la synergie des politiques de développement, la coordination des ressources de développement et la facilitation des actions conjointes.

4. Les Parties appellent la communauté internationale à placer le développement au cœur de l’agenda mondial et à faire preuve de sincérité politique, en accordant une priorité au soutien pour résoudre les difficultés et les défis auxquels les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés d’Afrique, sont confrontés pour atteindre un développement durable. Nous exhortons les pays développés à tenir réellement leurs engagements en matière d’aide publique au développement (APD) envers les pays en développement, notamment les pays africains.

5. Les Parties sont fermement convaincues que la coopération sino-africaine est un exemple de la nouvelle coopération Sud-Sud. Elles conviennent de promouvoir activement la synergie étroite entre l’Initiative pour le développement mondial et l’Agenda 2063 de l’Union africaine ainsi que les stratégies de développement des pays africains. Elles s’engagent à accélérer la mise en œuvre de dix Actions de partenariats sur la modernisation, de l’Initiative de soutien à l’industrialisation de l’Afrique, du Programme d’assistance de la Chine à la modernisation de l’agriculture de l’Afrique et du Plan de coopération sino-africaine pour le développement des talents. Elles soutiennent également la réalisation des plans panafricains tels que le Plan d’action pour le développement industriel accéléré de l’Afrique, le Programme détaillé de développement de l’agriculture en Afrique, et la Stratégie pour la science, la technologie et l’innovation en Afrique.

6. Les Parties conviennent de soutenir le rôle de coordination de l’ONU dans la coopération internationale pour le développement, tout en renforçant la représentativité et la voix du « Sud global », ayant la Chine et l’Afrique en tant que représentant, dans la gouvernance mondiale. Elles s’engagent à tirer le meilleur parti du Groupe des amis de l’Initiative pour le développement mondial et du Réseau de centres de promotion du développement mondial, en s’appuyant sur des plates-formes multilatérales telles que le Centre d’excellence Chine-Afrique (Éthiopie)-ONU(ONUDI), afin d’œuvrer de concert à la construction d’un partenariat pour le développement mondial solidaire, égal, équilibré et inclusif.

7. Les Parties conviennent d’intensifier le dialogue politique, le partage d’expériences, le renforcement des capacités et la coopération concrète, en se concentrant sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, les soins de santé, l’industrialisation, le changement climatique et le développement vert, la connectivité à l’ère numérique, ainsi que le développement des ressources humaines. La Chine est disposée à offrir davantage d’opportunités d’échanges, de formations et de bourses d’études en Chine pour autonomiser les jeunes Africains dans le développement durable.

8. Les Parties conviennent de développer le pool de projets et le pool de capitaux de développement mondial en suivant le principe de « concertation, synergie et partage ». Elles s’engagent à tirer le meilleur parti des fonds, tels que le Fonds pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud et le fonds spécial de 14 milliards de dollars pour la mise en œuvre de l’Initiative pour le développement mondial. Des efforts continus seront déployés pour explorer de nouvelles méthodes de financement de la coopération internationale pour le développement, ainsi que pour approfondir la coopération bilatérale, multilatérale et tripartite. Davantage de projets de coopération pour le développement seront lancés au bénéfice des pays africains dans le but d’accélérer conjointement la mise en œuvre de l’Agenda 2030 pour le développement durable de l’ONU.